

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Konsumentinnen- und Konsumentenschutz
Akteure	Fehlmann Rielle, Laurence (sp/ps, GE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Konsumentinnen- und Konsumentenschutz, 2019 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Wirtschaftsordnung	1

Abkürzungsverzeichnis

RK-NR Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats

CAJ-CN Commission des affaires juridiques du Conseil national

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wirtschaftsordnung

MOTION

DATUM: 20.12.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Bien que la motion Maire (ps, NE) ait été reprise par Laurence Fehlmann Rielle (ps, GE), elle a été classée car non examinée dans les délais impartis. Cette motion souhaitait mettre un terme à la **facturation des factures papiers**. L'objectif était ainsi de protéger les consommateurs, et en particulier la fraction de consommateurs qui utilisent moins fréquemment les outils digitaux. Le Conseil fédéral a estimé qu'il n'était pas nécessaire de légiférer sur cette thématique et que la facture digitale comportait un avantage écologique.

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE

DATUM: 24.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Acceptée par le Conseil national en mars, puis rejetée par le Conseil des Etats en juin, l'**initiative parlementaire sur le renouvellement tacite des contrats de service** a été **définitivement enterrée par la chambre du peuple** par 99 voix contre 82 et 9 abstentions en septembre 2020. Les arguments de la surcharge bureaucratique et de l'atteinte à la liberté contractuelle ont pesé plus lourd que la volonté de protéger les consommateurs et consommatrices contre les renouvellements tacite de contrats lors de la première prolongation. Le PLR (24 voix) a été rejoint par 47 voix de l'UDC (4 voix dissidentes), 27 voix du Groupe du Centre (3 voix dissidentes) et 1 voix des Vert'libéraux. Cette décision est à contre-courant de la proposition de la Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-CN) qui a maintenu, en juin, sa proposition d'adopter l'initiative, par 11 voix contre 11 avec la voix prépondérante de sa présidente.¹

¹ BO CN, 2020, pp.1834 s.; Communiqué de presse CAJ-CN du 26.06.2020; LT, 23.9.20